49e ANNÉE. — N° 17.332

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	8 50	16f	30f
France et Colonies...	9 »	17f	32f
Etranger.....	10 »	20f	40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

MARDI 16 DECEMBRE 1919

SAINTE ADELAIDE

SOLEIL : lever 7h35; coucher 4h24
LUNE : N. L. le 22; P. Q. le 30

POUR LA LUTTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Comment va s'exercer l'action parlementaire ? C'est la question du jour. Tout le monde est d'accord sur les résultats à atteindre, on ne discute que sur les voies et moyens d'action et de réalisation.

Laissons là les discussions théoriques. Elles ont toutes leur défenseur. Allons au plus pressé. L'action se justifie par ses résultats comme le mouvement en marchant.

Dans toute société, le besoin crée l'organe.

Le besoin d'un groupe parlementaire pour la défense de notre commerce extérieur se fait plus que jamais impérieusement sentir.

En dépit d'apparences trompeuses, notre commerce extérieur d'avant-guerre n'était pas, au regard de l'élan des autres, en progression suffisamment marquée. Les chiffres mensuels de l'année 1919 sont loin d'accuser une reprise réconfortante.

Pour cette âpre conquête des marchés lointains que poursuit le commerce extérieur, le succès n'est pas d'avancer; il consiste à avancer plus rapidement ou tout au moins aussi vite que ses concurrents.

Sur ce terrain encore, le cas de la France reste inquiétant.

***

En 1860, notre commerce extérieur représentait 20 % du commerce mondial. En 1910, il n'en est même plus le 7me. En 1891, pour s'en tenir à un seul terme de comparaison, la France et l'Allemagne avaient toutes deux un commerce extérieur d'environ 8 milliards. Pour 1913, la dernière année de statistique comparable, celui de l'Allemagne dépassait 25 milliards, tandis que celui de la France s'en tenait au chiffre d'à peu près 15 milliards.

Pendant les six premiers mois de l'année 1919, les exportations ressortent en France à moins d'un cinquième des importations, alors qu'en temps normal elles en représentaient les quatre cinquièmes environ. Notre change, naturellement, subit le contre-coup de cette paralysie commerciale. Ce sont des épreuves difficiles à supporter pour notre crédit. Nos concurrents et nos ennemis marchent à grands pas. Le temps perdu se rattrape difficilement. Mais toute avance gagnée par les autres est grosse de menaces pour nous. Pénétrons-nous-en bien.

De cette lente, trop lente ascension du commerce extérieur de la France par rapport à celui des autres grandes puissances, on peut indiquer plusieurs causes.

Le groupe parlementaire pour la défense du commerce extérieur aurait particulièrement pour objet de combattre celle qui résulte de l'indifférence ou de l'apathie des pouvoirs publics, dont les agents et organismes divers, séparés par trop de cloisons étanches, manquent de contact courant avec les faits dont la diversité déconcerte, de cohésion et d'entente entre eux. Cette indifférence des uns et cette apathie ou adaptation trop lente, dès lors inefficace, des autres, résultant de la routine, jointes à ce manque d'entente et de liaison, paralysent souvent les meilleures volontés françaises à l'intérieur et à l'extérieur. Elles doivent désormais disparaître.

***

Un exemple typique nous en a été offert par la dernière exposition de San-Francisco. C'était immédiatement avant guerre. Mais tout de notre vie normale, comme point de départ et de comparaison, est d'avant guerre.

Nos représentants officiels, souvent par trop laissés à eux-mêmes par un gouvernement éphémère et vraiment par trop distrait des grandes questions nationales par le souci de trop de querelles intérieures n'avaient pas voulu, ou pas su faire donner toute quiétude satisfaisante à nos commerçants et industriels menacés d'être les victimes des inqualifiables procédés de la douane américaine, trop inféodée aux Germano-Américains, et de l'audacieuse contrefaçon allemande, mal dissimulée sous l'étiquette nord-américaine. Le résultat, sans la pression gouvernementale à temps provoquée, eût été désastreux pour notre participation. Nos commerçants et industriels, lésés et excédés, en avaient été amenés à recourir à une sorte d'action directe : ils avaient refusé de participer à l'Exposition pour laquelle la France avait, en principe et de la meilleure foi du monde, promis son concours, mais sans les réserves suffisantes.

Contre de tels errements, le groupe parlementaire, plus facilement accessible que l'administration, aurait pour devoir de réveiller l'apathie, de provoquer l'adaptation aux circonstances de bureaux irresponsables, et de dresser une opportune et efficace protestation, par un contrôle préalable de l'action officielle au profit de tous. Il réclamera énergiquement et exigera l'aide systématique des pouvoirs publics pour notre commerce d'exportation et la défense des intérêts et des citoyens français au dehors.

L'établissement en France d'un régime de droits protecteurs a sans doute bénéficié à nos agriculteurs et industriels. Certes, il ne s'agit point d'y porter atteinte, loin de là, mais il a, reconnaissons-le, par voie de répercussion, provoqué parfois contre nous, de la part des autres peuples, des mesures de représailles douanières et, par cela même, fermé certains débouchés à notre exportation.

Une politique d'intelligente bienveillance officielle à l'égard de celle-ci, et que je qualifierai de « politique échangiste réaliste », offre donc un premier caractère de légitime compensation.

Pas de guerre de tarifs, mais des conventions douanières mûrement étudiées et rigoureusement défendues. Gardons-nous d'être fétichistes des théories au point de ne pas appliquer la loi de la compensation, règle d'équité sociale, de vérité économique et de saine prévoyance.

***

Cette politique réaliste est en outre inspirée par l'exemple de l'étranger.

Tout le monde sait avec quelle énergie ou quelle décision la diplomatie, et au besoin les forces navales anglaises prennent en main, d'accord avec leur diplomatie, les intérêts des commerçants britanniques à l'étranger. « Nous n'avons d'autre politique extérieure, a dit un premier ministre d'Angleterre, que celle que commandent nos intérêts économiques sur les divers points du globe. » Paroles profondes, dont nous devrions bien nous inspirer.

A nous de suivre ces exemples. L'heure est propice. Notre intérêt bien entendu le commande.

Tant par des réformes de détail, des initiatives vigoureuses et impatiemment attendues que par son action soutenue auprès des pouvoirs publics, le groupe parlementaire de défense du commerce extérieur s'efforcera, en facilitant l'expansion commerciale française, d'assurer à tous nos nationaux, luttant pour la plus grande France économique et morale sur les marchés à l'étranger, l'appui constant et décisif de la mère-patrie, une adaptation plus adéquate des administrations et des esprits aux besoins présents.

Géo GERALD,
député,
vice-président du Comité national des conseillers du commerce extérieur.

Richard Strauss déménage...

Paris avait fait naguère un accueil enthousiaste au célèbre compositeur allemand Richard Strauss, l'auteur de « Salomé ». Le Boche nous en remercia par de copieuses insolences au départ, par des diffamations à la déclaration de guerre. Ces gages de « loyalisme » n'ont pas suffi sans doute à Berlin. Le maître s'est fâché avec l'Opéra de cette ville comme il s'était fâché avec l'orchestre de l'Opéra de Paris. Secouant la poussière de ses cothurnes sur son ingrate patrie, il est parti pour Vienne.

Il ne s'est pas embarqué sans biscuit, comme dit l'autre. Richard Strauss aurait pu emporter ses partitions, son piano, son métronome, ses baguettes de conducteur offertes par les admirateurs enthousiastes. Ce sont là accessoires du métier ou hochets de gloire. En ces temps de vie difficile, le maître n'a pas cru devoir s'embarrasser de bagages inutiles. Il avait entassé dans des caisses soigneusement défendues contre les curiosités, les accidents et les intempéries : 50 livres de lard, deux quintaux de farine, 500 œufs, 150 kilos de sucre et 100 litres de lait condensé.

Pour être un grand musicien, on n'en est pas moins Boche. Zola nous a donné en prose dans le « Ventre de Paris » la symphonie des fromages; Richard Strauss se documentait sans doute pour écrire en musique une symphonie alimentaire qui ferait du bruit dans la ville de Vienne, soumise aux restrictions.

Lard fumé, poésie !
Bouquet de nos repas,
Que chanterait la vie
Si nous ne l'avions pas !

Mais quelqu'un troubla la fête. Les douaniers allemands n'aiment pas le déplacement et villégiature des vivres. Ils s'emparèrent des denrées, confisquées au nom de la sûreté du ravitaillement de l'Etat. Et une instruction judiciaire est ouverte contre le musicien accapareur. L'Allemagne veut bien exporter des compositeurs, même célèbres, en Autriche; elle n'exporte pas son lard !

Richard Strauss en sera réduit à Vienne à se faire payer ses cachets en nature, — comme Chaliapine chante en Russie pour des poulets et des légumes, — si l'auteur de « Salomé » ne veut pas se contenter d'un petit pain viennois...

P. B.

Le raid Europe-Australie

SYMPATHIES AUSTRALIENNES POUR POULET

Sydney, 15 décembre. — Une pétition a été adressée au gouvernement fédéral australien pour qu'il offre à l'aviateur Poulet, dont le courage est très admiré, une somme de 1,000 livres sterling, et qu'il l'invite à visiter l'Australie avant qu'il reparte pour la France.

LE FEU au château de Compiègne

Compiègne, 14 décembre. — Nous avons annoncé dans notre précédente édition que le feu s'était déclaré au château de Compiègne dimanche matin. Voici quelques détails sur cet incendie :

L'alarme avait été donnée par des jeunes gens qui, sortant d'un bal voisin, prévinrent le concierge du monument que des flammes s'échappaient d'une fenêtre de l'aile gauche.

Les pompiers se réunirent aussitôt. On mobilisa tous les prisonniers allemands. Des piquets en armes du 15e chasseurs et du 54e d'infanterie organisèrent un service d'ordre pour empêcher les inconnus de pénétrer dans le parc.

Le feu s'était déclaré au premier étage, dans le bureau de l'administration des régions libérées de l'Oise, qui occupe une partie du château.

Quoique les flammes fussent combattues avec énergie, elles gagnèrent bientôt le rez-de-chaussée, où se trouvent la « Salle du Conseil » et la « Chambre de l'Empereur », qui lui fait suite.

En hâte, les sauveteurs déménagèrent les meubles historiques qui s'y trouvaient, et le feu ne détruisit que les peintures murales et les magnifiques boiseries.

On déplore aussi la perte du plafond de Girodet, qui ornait la « Chambre de l'Empereur ». C'était, dans un encadrement de grisaille, quatre sujets allégoriques de grande allure représentant : la guerre, la force, la justice et l'éloquence.

Un autre plafond de Girodet, de beaucoup plus important, qui décore la « Bibliothèque de l'Empereur », put être préservé, le feu ayant été circonscrit à cet endroit.

Vers cinq heures du matin, l'incendie faisait rage. L'eau menaçait de manquer, quoique le réservoir du château fût plein.

Le préfet de l'Oise téléphona à Paris pour demander le secours de nos pompiers. Les communications téléphoniques sont longues à obtenir, et une pompe automobile, ainsi qu'un fourgon du « sauvage corps » ne partaient par la route qu'à sept heures.

Quand les pompiers de Paris arrivèrent, vers dix heures, les pompiers de Compiègne, aidés de ceux de Beauvais, avaient circonscrit l'incendie. Le toit et les aménagements intérieurs de l'aile gauche étaient en partie détruits. On se borna à noyer les décombres et à préserver les autres parties de la façade de l'envahissement de l'eau.

Les causes du sinistre sont jusqu'alors inconnues. Le commissaire spécial attaché à la préfecture de l'Oise procède à une enquête.

M. Sarradin, conservateur du château, a déclaré à ce sujet :

« Dans les bureaux où s'est déclaré le feu couche chaque nuit un gardien. Le soir, à dix heures et demie, le courant électrique est coupé. L'incendie n'a donc pu être causé par un court-circuit; à une heure du matin une ronde avait été faite dans le château par nos gardiens. Ceux-ci n'avaient rien remarqué. »

Compiègne, 14 décembre. — A quatorze heures, l'incendie du palais était complètement enrayé. Les pompiers travaillent à noyer les décombres. La bibliothèque a pu être préservée. Quelques objets d'art seulement ont été détruits.

Encore un tamponnement de trains

Toulouse, 15 décembre. — Hier soir, vers six heures, le train de marchandises 2104 a été tamponné en gare de Lavilledieu, sur une voie de garage, par un train venant de Toulouse. Il n'y a pas d'accident de personne, mais les dégâts matériels sont importants et la voie est obstruée.

Von Lersner a remis aux Alliés la réponse de l'Allemagne

Paris, 15 décembre. — La délégation allemande a fait remettre à dix heures et demie, ce matin, au secrétariat général de la Conférence, la réponse du gouvernement allemand à la dernière Note des alliés concernant la ratification du traité de Versailles.

DE QU'ELLE CONTIENT

Paris, 15 décembre. — La Note du gouvernement allemand, que la presse d'outre-Rhin qualifie d'extrêmement conciliante, emploie la manière humble. Elle répond « oui » aux exigences des alliés, sauf pour la question d'importance : celle des réparations pour le sabordage des navires à Scapa-Flow. L'Allemagne maintient entièrement son point de vue, savoir que la livraison de 400,000 tonnes de matériel de port est une condition inexécutable, qui aurait pour effet de paralyser la plupart des ports allemands. Une commission de techniciens, composée de sept personnes et comprenant plusieurs grands armateurs, dont M. Peltzer, directeur de la Hamburg America Linie, ainsi que le conseiller Seliger, membre de la section commerciale des affaires étrangères, et le socialiste majoritaire Paul Mueller, représentant des gens de mer, va arriver à Paris pour exposer aux alliés, chiffres et dossiers en main, la thèse du gouvernement allemand. La même commission sera chargée de proposer d'autres dédommagements et de les discuter avec la commission interalliée des réparations.

Il est peu probable que les négociations qui suivront l'arrivée des délégués techniciens réservent des surprises. Le sens général de la réponse allemande, connu depuis quelques jours déjà, a fait l'objet de conversations spéciales entre les chefs de gouvernement réunis à Londres. Le siège du Conseil suprême est déjà fait : il ne sera pas permis aux Allemands de prolonger les négociations ou de tenter quelques autres manœuvres dilatoires. Le Conseil suprême, croit-on, n'admettra pas de négociations orales. Les chefs des gouvernements alliés prendront connaissance de la réponse allemande et des documents qui pourront y être annexés, et, après un délai vraisemblablement très court, ils formuleront une réponse définitive. Ce sera la dernière Note des alliés à l'Allemagne. Elle aura cette fois un caractère d'ultimatum fixant à l'Allemagne un délai pour signer le protocole de ratification, faute de quoi l'armistice serait dénoncé.

Le rapatriement des prisonniers allemands

Bâle, 14 décembre. — La « Gazette de Francfort » annonce que les autorités allemandes chargées de la réception et de la répartition des prisonniers allemands à leur retour en Allemagne, déclarent avoir reçu l'assurance que dès que les demandes de l'Entente auront été acceptées, les 450,000 prisonniers allemands actuellement encore en France seront libérés. Le rapatriement s'effectuera par diverses voies ferrées, à raison de plusieurs milliers d'hommes par jour, de telle sorte qu'il ne durera pas plus de trois mois.

L'Assemblée nationale allemande adopte le traité germano-polonais

Berlin, 14 décembre. — L'Assemblée nationale allemande a adopté en trois lectures le traité germano-polonais.

Le président du Conseil hongrois répond à la note du Conseil suprême

Budapest, 14 décembre. — M. Huszar, président du Conseil, a répondu par le télégramme suivant à la note du Conseil suprême :

« Au président de la Conférence de la Paix, M. Georges Clemenceau,

» Le gouvernement hongrois accuse respectueusement réception du télégramme du Conseil suprême du 10 décembre, par lequel l'invitation d'envoyer une délégation de paix est renouvelée. Le gouvernement hongrois donnera toutes les instructions nécessaires afin que sa délégation puisse partir pour Neuilly immédiatement après les fêtes.

» Le gouvernement hongrois exprime en même temps l'espoir que le Conseil suprême donnera satisfaction jusqu'à ce moment au désir exprimé dans sa note du 3 décembre que les territoires occupés par les Roumains soient évacués et à la prière que les commissions territoriales mentionnées dans la même note soient envoyées. Seule, la réalisation de cette prière pourrait tranquilliser les esprits toujours excités en raison des événements tragiques provoqués par l'occupation étrangère.

» Signé : Huszar. »

La ratification aux Etats-Unis

NI LE PRESIDENT NI LES REPUBLICAINS NE VEULENT CEDER

Washington, 15 décembre. — Le Sénat a discuté trois heures durant le traité avec passion. Les débats ont surtout montré une fois de plus l'éloignement des esprits des préoccupations internationales et l'entêtement des deux partis à ne pas s'engager dans la voie de la conciliation. La situation reste donc sans changement.

Le président Wilson a fait savoir qu'il ne ferait pas un geste pour sauver le traité. Il se refusera absolument à considérer tout compromis ou toute concession, et rendra tous les leaders républicains responsables en bloc devant le pays du sort que leur opposition aura fait au traité.

APRÈS LE VOYAGE DE M. CLEMENCEAU

Paris, 15 décembre. — M. Clemenceau a été examiné ce matin à son domicile par ses médecins, le professeur Tuffier et le docteur Laubry, qui l'ont trouvé en bon état de santé.

Ils ont conseillé au président du conseil, en raison de la fatigue qu'il pourrait éprouver à monter l'escalier du ministère de la guerre, de rester à son domicile particulier. M. Clemenceau, se conformant aux avis des docteurs, est demeuré chez lui ce matin, où il travaille avec ses collaborateurs.

COMMENTAIRES ANGLAIS

Londres, 15 décembre. — Le « Times » dit au sujet des conférences de Londres :

« Quelque bref que soit le communiqué officiel, on peut l'accepter comme véridique, amoindrissant plutôt qu'exagérant les résultats de la conférence. C'est un grand point de savoir que l'harmonie règne de nouveau, et avec elle la certitude d'une coopération cordiale dans l'avenir. »

Le « Daily Telegraph » dit :

« On peut certainement dire que la conférence de Londres, dans son ensemble, a éclairci l'atmosphère des questions internationales, et qu'elle a fait faire un grand pas vers le règlement d'un certain nombre de questions épineuses. »

Le « Morning Post » dit en concluant que la conférence fut principalement une conférence entre la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, et il semblerait qu'on s'éloignât d'une Ligue des nations et qu'en substance on revînt à la vieille doctrine de l'équilibre politique des puissances.

« Nous voyons des dangers dans l'avenir, dit le « Morning Post » ; nous cherchons des amis pour faire face à ces dangers. »

COLERE DE LA PRESSE ALLEMANDE

Berlin, 15 décembre. — Ce que l'on appelle ici « La nouvelle entente » est l'objet de commentaires irrités de la part d'une partie de la presse.

« La Gazette de la Croix » se déclare convaincue que le but de M. Clemenceau est de susciter une alliance contre l'Allemagne. »

« La Gazette de Voss » dit : « L'Angleterre est la puissance la plus néfaste à l'Allemagne. C'est elle qui joue le rôle principal dans la persécution du kaiser, et c'est elle aussi qui encourage le reste de l'Entente dans son attitude hostile à l'Allemagne. »

« Le Courrier de la Bourse » déclare que la ligue des nations et le traité de Versailles sont morts. La façon dont la signature de paix fut imposée, réduit à néant tous les espoirs que l'on avait pu former d'un arrangement international meilleur. Il ne reste plus qu'à faire retour à la politique d'alliances d'avant-guerre. La paix est assurée, mais c'est par le moyen traditionnel du militarisme. Il y a, ajoute le journal, une chose qui manque à la nouvelle entente : c'est un adversaire. Son ancien ennemi est maintenant son allié; et une alliance militaire, qui n'est pas justifiée par une pression de l'extérieur, ne peut qu'être à la fois insensée et dangereuse. La nouvelle entente constituera un péril effrayant pour le monde entier. »

Le Secours national

Paris, 14 décembre. — Le Secours national, fondé en 1914, a tenu cette après-midi, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Raymond Poincaré, une séance solennelle de clôture.

M. Appel, président, a rendu compte de la mission que le comité a remplie au cours des cinq années de guerre 1914-1919 qui viennent de s'écouler. Au cours de cette longue période, le comité, grâce à d'efficaces concours, a pu obtenir de la générosité publique, sous des formes diverses, des dons en espèces, en nature, etc., plus de 64 millions en faveur des victimes de la guerre de toutes catégories.

Puis, le Président de la République a pris la parole pour exprimer l'espoir que le magnifique succès de solidarité obtenu pendant la guerre par le Secours national ne restera pas dans la paix sans lendemain.

« Parce que l'ennemi nous a de mauvaise grâce rendu nos provinces, parce que la victoire a vengé nos maris, parce que la paix est non pas même encore installée dans la réalité mais couchée sur le papier, allons-nous croire que nous pouvons maintenant nous passer d'union patriotique, de dévouement collectif et d'efforts organisés ? Non, non, Messieurs, que M. Appel se rassure ! Nous ne commettrons pas cette erreur fatale. Pour refaire la France appauvrie par la guerre, pour réparer les ruines de nos départements, de l'Est et du Nord, pour restaurer nos finances, pour reconstituer notre marine de commerce, pour améliorer nos transports, accroître nos exportations et rétablir notre change, nous avons plus que jamais besoin de savoir sacrifier nos intérêts particuliers aux exigences de l'intérêt public et d'élever constamment devant nos yeux, au-dessus d'inévitables conflits d'opinions, l'image immaculée de la patrie. Puisse la belle mission que vous avez, Messieurs, si heureusement remplie dans la guerre, n'être pas oubliée par nous dans la paix ! Puissions-nous comprendre et nous rappeler les précieux enseignements que vous nous avez donnés et ne jamais laisser mourir la flamme que vous avez allumée ! »

La Chambre ita[illegible] vote la reprise des re[illegible] avec tous les gouvernements russes

Rome, 14 décembre. — Au cours de la séance d'hier à la Chambre, le groupe de députés anciens combattants a présenté un ordre du jour exprimant le vœu que le gouvernement prépare, dans les conseils de l'Entente, l'abandon de toute intervention dans les affaires intérieures de la Russie, la fin du blocus et la reprise des relations diplomatiques et commerciales avec tous les gouvernements de fait constitués à la suite de l'effritement de l'empire des tsars.

M. Gasparetto, développant cet ordre du jour, a spécifié que les signataires entendent que l'Italie agisse toujours d'accord avec les alliés.

M. Nitti, prenant acte de ces déclarations, a dit : « Le gouvernement accepte l'ordre du jour comme une simple recommandation. »

L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité, sauf par quelques députés de droite.

La question de Fiume

Rome, 15 décembre. — M. Nitti, président du Conseil, se propose de faire, demain mardi, à la Chambre, des déclarations très précises concernant la situation de Fiume et les négociations engagées à ce sujet.

Les troupes régulières italiennes remplacent l'armée de d'Annunzio

Rome, 15 décembre. — Un véritable coup de théâtre s'est produit dans la question de Fiume. D'Annunzio a cédé le commandement au général Caviglia, l'ancien commandant de la 5e armée, un des chefs les plus aimés par les combattants. Le général est arrivé à Fiume avec des troupes régulières, et en même temps a fait passer sous ses ordres également celles qui se trouvaient dans la ville.

EN RUSSIE

Les négociations des bolchevistes avec les États baltiques ont échoué

Stockholm, 14 décembre. — La conférence de Dorpat, où les délégués esthoniens et lettons se sont rencontrés avec les délégués bolchevistes russes semble aboutir à des complications plutôt qu'à un accord. Aucun arrangement ne paraît avoir été conclu entre les bolcheviks et le gouvernement letton, qui reste opposé à toute tractation de ce genre.

Quant aux Esthoniens, ils étaient arrivés d'abord à une entente avec les bolcheviks. Il s'agissait, semble-t-il, d'un armistice; mais les bolcheviks ont ensuite demandé que l'Esthonie, rompant avec les alliés et avec la Finlande, ouvrit ses portes aux forces bolchevistes et les fermât aux navires de l'Entente. Les Esthoniens ont refusé, provisoirement au moins.

Les délégués bolchevistes ont profité de leur présence à Dorpat pour acheter des vivres et des marchandises.

EN ALLEMAGNE

Le *Vorwaerts* et les documents Kautsky

Berlin, 15 décembre. — Le « Vorwaerts », sous le titre : « Le fou de par la volonté divine, » s'occupe des notes marginales de Guillaume II, disant notamment : « Celui qui parcourt les notes marginales impériales ne pourra plus douter qu'avant la guerre l'empire allemand était gouverné par un demi-fou. »

EN BELGIQUE

Grève des mineurs dans le bassin de Charleroi

Charleroi, 15 décembre. — Les mineurs du bassin de Charleroi ont déclaré la grève hier matin, les augmentations de salaires qu'ils avaient demandées leur ayant été refusées.

EN ESPAGNE

Le lock-out à Madrid

Madrid, 14 décembre. — Le lock-out qui a été décrété à Madrid par la Fédération patronale n'est pas général, de nombreux industriels ayant décidé de maintenir leurs fabriques ouvertes. Aucun incident sérieux ne s'est produit. Les députés socialistes vont déposer à la Chambre une interpellation pour protester contre « l'attitude provocatrice de la classe patronale ».

D'autre part, les ouvriers de divers ateliers ont annoncé leur intention de reprendre le travail aujourd'hui dans la matinée. Le Syndicat des employés des tramways vient de déclarer la grève, mais tous les employés des tramways appartenant au Syndicat catholique ont décidé de ne pas abandonner le travail. On assure à ce sujet dans les milieux gouvernementaux que si une grève des tramways est effective, et si — ainsi qu'ils l'ont annoncé — les ouvriers des services du gaz et de l'électricité abandonnent le travail par solidarité, le gouvernement fera proclamer immédiatement l'état de siège à Madrid.

Élections cantonales du 14 décembre

Paris, 14 décembre. — Le nombre des conseillers généraux à élire est de 2,822 pour la France (Seine et Algérie exceptées), et 97 pour l'Alsace et la Lorraine, soit, au total, 2,919. La loi du 22 octobre 1919 a créé le canton de Villeneuve-Saint-Georges, en Seine-et-Oise. Il n'y a donc que 2,881 conseillers sortants, les conseillers à élire dans les départements de l'Alsace et de la Lorraine étant des conseillers nouveaux; ces 2,881 conseillers pouvaient, au point de vue politique, se répartir de la manière suivante : Conservateurs et membres de l'Action libérale, 367; républicains progressistes et républicains de gauche, 1,026; radicaux, radicaux-socialistes, républicains socialistes, 1,367; socialistes unifiés, 121.

Parmi les candidats se trouvent un grand nombre de membres du Parlement, conseillers sortants ou candidats nouveaux, environ 105 sénateurs et 260 députés, ainsi que plusieurs membres du gouvernement : MM. Nail, ministre de la justice; Klotz, ministre des finances; Pichon, ministre des affaires étrangères; Pams, ministre de l'intérieur; Henri Simon, ministre des colonies; Claveille, ministre des transports; Cels, sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics; Jeanneney, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil; Abrami, sous-secrétaire d'Etat à l'administration de la guerre; Albert Favre, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur; Deschamps, sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T.

Citons encore parmi les candidats : MM. Antonin Dubost, président du Sénat; Deschanel, président de la Chambre; Combes, Barthou et Viviani, anciens présidents du conseil; Doumer, Jonnart, de Selves, Lebrun, Maginot, Herriot, le général de Castelnau, Georges Mandel, Vallé, Pérès, Beau, ancien gouverneur de l'Indochine; un prêtre, l'abbé Molz (Aveyron); l'explorateur Charcot, etc.

STATISTIQUE

Paris, 15 décembre, 2 h. 30 du matin. — Sont élus : Conservateurs et membres de l'Action libérale, 59; républicains progressistes et républicains de gauche, 182; radicaux, radicaux-socialistes, républicains socialistes, 236; socialistes unifiés, 37; ballottages, 37. — Total, 551.

Gains et pertes : Conservateurs et membres de l'Action libérale, gains 4, pertes 14; républicains progressistes et républicains de gauche, gains 40, pertes 16; radicaux, radicaux-socialistes, républicains socialistes, gains 19, pertes 36; socialistes unifiés, gains 9, pertes 6. — Totaux, gains 72, pertes 72.

LES RÉSULTATS DE LA GIRONDE

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

Conseil général

PREMIER CANTON. — Inscrits, 13,540; votants, 4,885; suffrages exprimés, 4,607.
GROSSARD, 3,004 voix; GUILBON, 1,480.
Il y a ballottage.

DEUXIEME CANTON. — Inscrits, 11,481; votants, 4,321; suffrages exprimés, 4,259.
GLOTIN, 1,966 voix; LAPARRA, 1,768; RUYSSEN, 462.
Il y a ballottage.

TROISIEME CANTON. — Inscrits, 8,716; votants, 3,262; suffrages exprimés, 3,103.
DOUMENG, 1,416 voix; PÉRIÉ, 1,061; COSTEDOAT, 526.
Il y a ballottage.

QUATRIEME CANTON. — Inscrits, 15,873; votants, 6,002; suffrages exprimés, 5,855.
BOYER, 3,885 voix; BAYLET, 1,630; METIVIER, 189; LAVIELLE, 147.
Résultats réservés.

CINQUIEME CANTON. — Inscrits, 8,759; votants, 3,301; suffrages, 3,004.
Dr MALLET, 2,145; H. LARROQUE, 791; BASSET, 51; CAMESCASSE, 19.
Il y a ballottage.

SIXIEME CANTON. — Inscrits, 13,603; votants, 5,709; suffrages exprimés, 5,341.
SAINT-GERMAIN, 2,332; PRADET, 2,910.
Il y a ballottage.

SEPTIEME CANTON. — Inscrits, 5,343; votants, 2,551; suffrages exprimés, 2,360; majorité absolue, 1,181.
CAMELLE, 1,595 **(élu)**; CAUCHOIS, 765.

Conseil d'arrondissement

PREMIER CANTON. — Inscrits, 13, 540; votants, 4,869; suffrages exprimés, 4,604.
VIDEAU, 3,015 voix; LAPEYRE, 1,415 voix.
Il y a ballottage.

DEUXIEME CANTON. — Inscrits, 11,481; votants, 4,277; suffrages exprimés, 4,160.
FABRE, 3,281 voix **(élu)**; PERISSE, 638.

TROISIEME CANTON. — Inscrits, 8,716; votants, 3,258; suffrages exprimés, 2,944.
DARIZCUREN, 2,240 voix **(élu)**; CAYREL, 612 voix.

QUATRIEME CANTON. — Inscrits, 15,873; votants, 5,925.
METIVIER (Paul), 2,957 voix; LAVIELLE, 1,758 voix; BOYER, 194 voix; BAYLET, 188 voix; METIVIER (Louis), 627 voix.
Il y a ballottage.

CINQUIEME CANTON. — Inscrits, 8,759; votants, 3,295; suffrages exprimés, 2,931.
BASSET, 2,120; CAMESCASSE, 723; Dr MALET, 58; LARROQUE, 33.
Il y a ballottage.

SIXIEME CANTON. — Inscrits, 13,603; votants, 5,703; suffrages exprimés, 5,152.
LAPLAGNE, 2,880; PINEDRE, 2,143.
Il y a ballottage.

SEPTIEME CANTON. — Inscrits, 5,343; votants, 2,550; suffrages exprimés, 2,281.
Dr GAUTIER, 848; CHAVANIER, 1,433 **(élu)**.

CANTON D'ARCACHON. — CONSEIL GENERAL (Votants, 1,322) : M. Veyrier-Montagnères, républicain, 1,192 voix **(élu)**.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT (Votants, 1,322) : M. le docteur Bourdier, républicain, 1,257 voix **(élu)**.

CANTON D'AUDENGE. — CONSEIL GENERAL (Inscrits, 3,672; votants, 2,100; suffr. exprimés, 1,943) : M. David, 1,898 voix **(élu)**; divers, 3.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. René Caillier, 259 voix **(élu)**.

CANTON DE BELIN. — CONSEIL GENERAL : M. René Cazauvieilh, républicain, 1,741 voix **(élu)**.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Salefran, 1,850 voix **(élu)**.

CANTON DE BLANQUEFORT. — CONSEIL GENERAL (Votants, 2,842; nuls, 83; suffrages exprimés, 2,759; majorité absolue, 1,380) : MM. Durand-Dassier, 1,002 voix; Miquaud, 1,365; A. Larroque, 297; divers, 93.
Ballottage.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT (Votants, 2,709; blancs, 290; suffr. exprimés, 2,419; majorité absolue, 1,216) : MM. Langlois, 1,858 voix **(élu)**; Desalles, 381 voix; divers, 180.

CANTON DU CARBON-BLANC. — CONSEIL GENERAL (Inscrits, 8,089; votants, 2,568) : M. Pousson, conseiller général sortant, républicain, 2,216 voix **(élu)**.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Faulat, républicain, 2,129 voix **(élu)**.

CANTON DE CREON. — CONSEIL GENERAL. — M. le docteur Jacques Casanouve; Soulé, maire de La Tresne, 2,225 voix **(élu)**.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — M. le docteur Faucher, 2,117 voix **(élu)**.

CANTON DE LA BREDE. — CONSEIL GENERAL : M. Vayssière, 1,499 voix **(élu)**.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Cante, républicain, 1,455 voix **(élu)**; Langlois, 1,119 voix.

CANTON DE PESSAC. — CONSEIL GENERAL (Inscrits, 6,742) : M. Ducourt, conseiller sortant, 1,852 voix **(élu)**.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Lemoine, conseiller sortant, 1,842 voix **(élu)**.

CANTON DE PODENSAC. — CONSEIL GENERAL (Suffrages exprimés, 3,328; majorité absolue, 1,665) : MM. Compans, 1,667 voix **(élu)**; Bacqué, 1,603 voix.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : MM. Dubourg, 1,758 voix **(élu)**; Bretenoux, 1,354.

CANTON DE SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC. — CONSEIL GENERAL : M. Félix Bardeau, union républicaine, 1,094 voix **(élu)**; M. Laboue, radical-socialiste, 681.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Jean Rousselet, union républicaine, 1,164 voix **(élu)**; M. Jean Salle, 519.

CANTON DE LA TESTE-DE-BUCH. — CONSEIL GENERAL (votants, 1,820) : M. Pierre Dignac, député, conseiller sortant, républicain de gauche, 1,784 voix **(élu)**.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. le docteur Dubourg, maire de Gujan, conseiller sortant, républicain, 1,663 voix **(élu)**.

ARRONDISSEMENT DE BAZAS

CANTON D'AUROS. — CONSEIL GENERAL (Suffrages exprimés, 1,538) : M. Mauriac, 938 voix **(élu)**. M. Lorin, député, 534.

BAZAS. — CONSEIL GENERAL : M. Courrègelongue, sénateur, républicain, 1,595 voix **(élu)**.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : MM. le docteur Seguinard et Sales, élus sans concurrent.

CANTON DE LANGON. — CONSEIL GENERAL : M. Louis Fabre, 1,552 voix. Manquent trois communes.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — M. Emile Allary, 1,426 voix; M. Louis Giresse, 1,519 voix. Manquent trois communes.

CANTON DE CAPTIEUX. — CONSEIL GENERAL (Inscrits, 1,127; suffrages exprimés, 853) : MM. du Chatenet, 228 voix; Joret, 271; Dussillol, 332.
Ballottage.

CANTON DE GRIGNOLS. — CONSEIL GENERAL (Inscrits, 1,429; suffrages exprimés, 977) : M. Blanchard, républicain de gauche, 927 voix **(élu)**.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Georges Court, 879 voix **(élu)**.

CANTON DE VILLANDRAUT. — CONSEIL GENERAL (Inscrits, 2,259; suffrages exprimés, 1,410) : M. Raymond Bentéjac, républicain de gauche, 1,313 voix **(élu)**.

CANTON DE SAINT-SYMPHORIEN. — CONSEIL GENERAL (Inscrits, 1,735; suffrages exprimés, 1,006) : M. Callen, républicain, 930 voix **(élu)**.
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Martineau, 958 voix **(élu)**.

ARRONDISSEMENT DE BLAYE

CANTON DE BLAYE. — CONSEIL GENERAL : M. Chasseloup, Union républicaine, 1,872 voix **(élu)**.

CANTON DE ST-CIERS-SUR-GIRONDE. — CONSEIL GENERAL. — M. Perrault, républicain de gauche, 2,334 voix **(élu)**.

**CANTON DE S

Autres départements

LOZÈRE

Sont élus : MM. Daude, sénateur; De Las Cazes, sénateur; Bonnet, De Palherets, députés; Roufiac, MM. Roudil, Sarrouy, docteur Boudon, Barandon; MM. de Lamarche, Laget, Roux.

COTES-DU-NORD

M. Le Trocquer, sous-secrétaire d'Etat à la liquidation des stocks, est élu.

DEUX-SEVRES

Sont élus : MM. Marot et Mercier, députés républicains.

PARTHENAY. — CONSEIL GENERAL : M. Aguillon, sénateur, républ., 1,505 voix (élu); Gaillard, indép., 1,148 voix.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Bizard, républ., 1,411 voix (élu); Géant, indép., 1,150 voix.

HAUTE-SAONE

M. Jeanneney, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, sénateur, radical, est élu.

ILLE-ET-VILAINE

M. Descliamps, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes est élu.

A RENNES, M. Le Hérissé, sénateur, est mis en ballottage.

ISERE

M. Antonin Dubost, président du Sénat, est en ballottage.

MORBIHAN

CONSEIL GENERAL : M. Nail, ministre de la justice, est en ballottage avec majorité de 364 voix.

RHONE

LYON. — CONSEIL GENERAL : M. Herriot, sénateur, radical, est élu.

SEINE-ET-OISE

M. Tardieu, ministre des régions libérées, député, républicain, est élu; M. Dalimier, ancien député, radical, est battu.

ARIEGE

CONSEIL GENERAL : MM. Pérès, sénateur, et Paul Laffont, député, sont élus.

MIREPOIX. — CONSEIL GENERAL : M. Porcher, radical socialiste (élu).

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : MM. Raynaud, rép., et Planel (élus).

AUDE

NARBONNE. — CONSEIL GENERAL : Ballottage.

PAS-DE-CALAIS

Sont élus, MM. Abrami, sous-secrétaire d'Etat, député; Boudenoot, sénateur, rép.

PYRENÉES-ORIENTALES

MM. Pams, radical, ministre de l'intérieur; Vilar, sénateur, radical; Breusse, député, républicain; Dalbiez, ancien député, radical (élus).

Le retour de M. Clemenceau

Paris, 14 décembre. — M. Clemenceau, président du conseil, accompagné de M. Loucheur, ministre de la reconstitution, du général Mordacq et de M. Berthelot, revenant d'Angleterre, est arrivé à 15 h. 37 à la gare du Nord, par l'express de Boulogne.

Le président du conseil a été reçu sur le quai de la gare du Nord par MM. Pams, ministre de l'intérieur; Leygues, ministre de la marine; le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris; le préfet de la Seine.

Le président du conseil, qui est descendu difficilement de son wagon à cause d'une chute qu'il a faite sur le destroyer, s'est ensuite rendu à pied à son automobile qui l'attendait dans la cour intérieure de la gare d'arrivée. Il s'est, chemin faisant, entretenu cordialement avec M. Pams et M. Leygues. Son départ a été salué par les curieux aux cris de : « Vive Clemenceau ! »

M. Clemenceau est rentré au ministère, accompagné du général Mordacq. Le président du conseil semblait assez fatigué; il se tenait le côté en gravissant l'escalier d'honneur qui mène à son cabinet. Il a fait appeler pour l'examiner le professeur Tuffier, qui l'a soigné après l'attentat dont il a été victime.

Dès son arrivée, M. Clemenceau a fait mander le général Alby, chef d'état-major général, qu'il a reçu à quatre heures.

L'ACCIDENT DU PRESIDENT DU CONSEIL

L'accident dont a été victime le président du conseil s'est produit au cours de la traversée de France en Angleterre. La mer était démontée, et le président, qui se tenait debout sur le pont du torpilleur « Téméraire », fut projeté par un coup de roulis sur un coffre, avant que le général Mordacq, qui se tenait à ses côtés, ait eu le temps de le retenir. M. Clemenceau fut légèrement contusionné. Néanmoins il suivit, pendant les trois jours de sa présence à Londres, les nombreuses réunions dont il a été fait mention.

A son retour à Paris, le président du conseil s'est senti un peu fatigué des suites de son accident. Cependant il a immédiatement repris la direction de son cabinet.

M. CLEMENCEAU EST SATISFAIT

Interrogé sur les résultats de sa visite à Londres, le président du conseil s'est montré extrêmement touché de l'accueil cordial qui lui a été ménagé par nos alliés, et très satisfait des entrevues qu'il a eues avec M. Lloyd George et les hautes personnalités alliées, entrevues qui ont démontré un accord complet sur toutes les questions envisagées.

Une communication officielle sera faite ultérieurement pour faire connaître les décisions adoptées.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Auteuil

DIMANCHE 14 DECEMBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE LA TAMISE (steeple-chase, handicap), 5,000 fr., 3,500 mètres. — 1er, *Lemnos-II* (Bourdalé), à M. J. Aninat; 2e, *Ekwanock* (G. Mitchell), à M. G. Wellesley; 3e, *Yoghi* (W. Head), à M. G. Dewever.

Non placés : Marinette-V, (Semblat), Libérateur (Gauthier), tombé.

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à deux longueurs.

Lemnos-II (Magellan et Demi-Gomme) est entraîné par Ch. Defeyer.

PRIX DE CLOTURE (haies, handicap), 4,000 francs, 3,100 mètres. — 1er, *Ivangorod*, (Ed. Haës), à M. G. Brossette; 2e, *Plantagenet* (Lafgeronne), à M. Pierre Lardet; 3e, *Merzée* (G. Mitchell), à M. le comte du Crozet.

Non placés : Corraggio (Salmon), Pin (W. Head), La-Surprise-II (Mellet), Magenta-III (Rimbaud), La-Couleuvre (L. Bara), Janville (Rovella), The-Square (P. Thibault), tombé, Glycine-III (A. Bénson), arrêtée.

Gagné de deux longueurs; le troisième à une demi-longueur.

Ivangorod (Faucheur et Ice-Bird) est entraîné par Duffourc.

PRIX MAUBOURGUET

Steeple-chase, 15,000 fr., 3,500 mètres

1. **Huis-Clos** (W. Head), à M. Henri Guilbot.
2. **Le-Priez** (J.-B. Lassus), à M. G. Christophe.
3. **Ultimatum** (G. Mitchell), à Mlle L. Guilmot.
4. **Danseur-du-Roi** (Thibault), à M. F. Grumetz.

Non placés : Salorge (J. Bartholomew), Inquisitif (Ed. Haës), Little-First (Rovella).

Gagné de deux longueurs et demie; le troisième à une encolure; le quatrième à trois longueurs.

Huis-Clos (Chut et Pudeur) est entraîné par Adéle.

PRIX VANILLE

Haies, 10,000 fr., 3,100 mètres

1. **Général-Gage** (G. Mitchell), à M. le comte de Beauregard.
2. **Maid-of-Honour** (L. Bara), à M. A. Eknayan.
3. **Dorville** (A.-V. Chapman), à M. P. Champion.

Non placés : Le-Rapin (P. Thibault), Bluette (Gauthier), Suavita (Barré), Aventure (W. Head), tombée, Saint-Quentin (Legrand), tombé, Ovillers (T. Williams), tombé, Joyce (R. Sauval), tombée, Brody (Rovella), tombé.

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à trois longueurs; le quatrième à deux longueurs et demie.

Général-Gage (Val-Suzon et Mistinguette) est entraîné par R. Vigers.

PRIX D'HIVER (haies, mixte), 4,000 fr., 2,700 mètres. — 1er, *Mousquet* (J. Goyat), à M. Pierre Parot; 2e, *Contalmaison* (Semblat), à M. E. Thiébaux; 3e, *Testri* (Coquelet), à M. A. Fomm.

Non placés : Paradoxe-II (W. Head), Colonel-Clive (L. Bara), Raglan (Ed. Haës), Lord-Raglan (R. Petit), Saint-Martin (Gauthier), Simpri (W. Mitchell), tombé.

Gagné de trois longueurs; le troisième à quatre longueurs.

Mousquet (Italus et Ecouen et Megara) est entraîné par Ch. Bartholomew.

CHEVAUX		Pesage à 10 fr.	Pel. à 5 fr.
Lemnos-II	G	36 »	19 50
—	P	13 »	9 »
Ekwanock	P	15 »	7 »
Ivangorod	G	59 50	23 50
—	P	18 »	8 50
Plantagenet	P	30 50	12 50
Merzée	P	20 50	11 50
Huis-Clos	G	20 »	8 »
—	P	16 50	7 50
Le-Priez	P	44 50	21 50
Général-Gage	G	60 50	37 50
—	P	20 »	11 50
Maid-of-Honour	P	18 »	8 »
Dorville	P	46 50	15 50
Mousquet	G	417 »	196 »
—	P	90 50	33 »
Contalmaison	P	16 50	9 »
Testri	P	106 50	50 50

Petites nouvelles

Les jockeys T. Williams, Rovella et Legrand, tombés dans le Prix Vanille, se sont assez sérieusement contusionnés, et ne sont pas en état de monter avant une dizaine de jours.

Courses à Pau

DIMANCHE 14 DECEMBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX FIGARO-IV. — 1er, *Orpin*, à M. Lortau.

Non placés : Quœsita et Picciola.

Pari mutuel : 9 fr. 50.

EPREUVE DE CHEVAUX D'ARMES. — 1er, *Okaa*, à M. Maitreau.

Non placé : Méléké.

Pari mutuel : 6 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIETE DU DEMI-SANG. — 1er, *Orpin*, à M. Lortau.

Non placés : Pax-Gloriosa et Omphale.

Pari mutuel : 16 fr. 50.

PRIX DE LA BUTTE. — 1er, *Ouré*, à M. Villeneuve; 2e, *Roghut*, à M. Raymond.

Non placés : Magie, Masque-de-Fer.

Pari mutuel : 16 fr., 7 fr., et 7 fr.

FOOTBALL RUGBY

A PERPIGNAN

Le Reste bat la France par 5 points à 3

(De notre envoyé spécial)

Perpignan, 14 décembre. — Le soleil catalan, qui brillait depuis plusieurs jours du plus vif éclat, fit fête aux visiteurs de la capitale du Roussillon, venus pour participer ou assister au dernier match de sélection de la saison, celui qui facilitera aux sélectionneurs le choix de l'équipe de France. Le ground célèbre de la route de Thuir est ceinturé de milliers de spectateurs, bruyants et enthousiastes, montrant par leurs applaudissements où vont leurs préférences, mais ne dépassant pas les saines limites hors desquelles les lois les plus élémentaires de la courtoisie se trouvent transgressées.

Le matin avait eu lieu, à l'hôtel de ville, la cérémonie qui montre bien à quel point les sports font partie intégrante de la vie de la nation dans quelques villes qui devancent courageusement le grand mouvement de régénération physique. La municipalité offrait un vin d'honneur aux dirigeants de l'U. S. F. S. A. et aux joueurs des deux équipes. M. Jean Payra, premier adjoint, « délégué à l'éducation « physique », retenez bien ce titre, car il est plein de promesses, entouré de la municipalité au milieu de laquelle nous avons reconnu MM. Gilbert, Brutus, Ouradou, de l'U. S. P., élus tout dernièrement conseillers municipaux, porta un toast vibrant à l'avenir du sport en France.

Les équipes

Les équipes se présentèrent de la façon suivante :

En première mi-temps :

Equipe de France (maillots blancs) : arrière, Chilo; trois-quarts, Cayrefourcq frères, Crabos, Pardo; demis, Besset, Billac; avants, Mauriat, Forestier, Sebedio, Cassayet, Lubin, Thierry, Marchand.

Reste de la France (maillots noirs) : arrière, Barrère; trois-quarts, Serre, Bordes, Dutrey, Got; demis, Maux, Bousquet; avants, Artigou, Goujon, Argelès, Coscoll, Puech, Constant, Fargues, Vergès.

En deuxième mi-temps, les équipes furent remaniées, Cambre joua arrière dans l'équipe du Reste, Estrade dans celle de France, Salinié joua aux côtés de Serre, Dutrey prenant la place de Bousquet à l'ouverture; Martforel et Mauran jouèrent première ligne, Decap en troisième, Lalanne en deuxième, puis Got étant touché Chilo joua à l'aile.

La partie

En première mi-temps, les blancs attaquent, mais le manque de vitesse empêche les arrières de percer. Serre dégage, loin en touche. Les blancs partent par deux fois en passes, par deux fois Cayrefourcq jeune est rattrapé et plaqué par Serre.

L'équipe de France est légèrement modifiée : Goujon revêt le maillot blanc, Forestier passe dans le « Reste ». Une belle attaque aux pieds de Verges, Constant, Lubin, une trouée de Lubin, un rush de Sebedio, un de Marchand émaillent la fin de la première mi-temps.

Les noirs, plus légers, ont paru avoir plus d'élan, plus de souffle aussi.

A la reprise, les équipes sont grandement remaniées, comme nous l'avons indiqué plus haut; elles seront d'ailleurs remaniées trois fois au cours de cette mi-temps pour qu'il soit possible de voir tous les hommes à l'œuvre.

La mi-temps débute par un dribbling de Laurent, Sebedio, Marchand, arrêté par Serre. Beau dégagement de Got. Les noirs mènent, Estrade touche dans ses buts. Belle ouverture de Billac, et rapide dribbling de Vergès sur ouverture de Billac, qui joue dans le reste; Salinié fonce et passe à Bordes; ce dernier laisse échapper la balle, Salinié reprend, fonce et passe à Chilo, qui marque. Vergès fait le but.

Les blancs dominent ensuite sans pouvoir passer; beau déplacement de Cayrefourq; Cambre touche le premier dans ses buts. Cassayet et Lalanne passent dans le reste, qui dribble, mais Thierry dégage très loin; les blancs attaquent à nouveau; Cayrefourq, plaqué par Serre, peut déplacer au centre; Thierry ramasse et passe à Crabos, qui marque. Pas de but.

Reste, 5 points; France, 3 points.

Belle trouée de Marchand; Constant et Dutrey, qui viennent d'entrer en contact, quittent le terrain. Beau dégagement de Pardo, et c'est la fin sifflée dans un grand enthousiasme.

Comment ils ont joué

Ce match, joué à toute allure par des joueurs en pleine forme, fut superbe. Il est vrai que le cadre se prêtait admirablement à une telle manifestation sportive : un ciel d'azur, une température très douce, un terrain élastique, une affluence considérable, enthousiaste et très sportive.

Tandis qu'à Bayonne, quelques titulaires des lignes arrières dominèrent le lot, ici, au contraire, on vit du meilleur jeu d'avants sans cependant atteindre celui d'avant-guerre, mais on constata moins de percant dans les lignes arrières. On vit un lot d'avants très en souffle courant de bout en bout à la balle des demis très moyens, de bons arrières, des trois-quarts bons en défense.

Les combinaisons furent rares, et si le jeu fut adroit et lie les décrochements furent rares et le côté tactique plutôt pauvre. Le résultat du score l'indique bien puisque les équipes furent remaniées plusieurs fois.

Quels furent les hommes qui se distinguèrent spécialement? D'abord, en avants, du côté des blancs trois hommes dominèrent le lot : Thierry, Marchand et Cassayet. Après eux, Lubin, Laurent et Sebedio firent de la belle besogne. Quant à Mauriat et Forestier, ils ne suivirent le train infernal du match que par intermittences.

Chez les noirs, les meilleurs furent Constant et Vergès, ce dernier surtout, qui colla de bout en bout à la balle. Après eux, Argelès et Martorel, et surtout le talonneur Goujon, supérieur à Forestier, sont à signaler, ainsi que Fargues.

En demis de mêlée, Maux et Stouvenereau sont insuffisants. Besset sort bien la balle, mais sa mise en mêlée est défectueuse. A l'ouverture, Billac fut le meilleur, surtout en deuxième mi-temps; Dutrey n'est pas habitué à ce poste.

En trois-quarts, Serre et Saliné firent la meilleure impression. Quant aux frères Cayrefourq, ils manquent de vitesse; Pardo fut très bon, mais pas assez rapide.

En arrière des quatre hommes essayés, les meilleurs furent Chilo et Cambre, ce dernier surtout; sa sélection est probable. Il est regrettable qu'on n'ait pu le voir sur l'homme.

En résumé, nous possédons un lot considérable de bons joueurs, mais les grande sélectles sont rares; nos joueurs ont plus d'allant qu'autrefois, peut-être plus d'adresse, mais leur jeu est souvent plus rudimentaire. Néanmoins, il est possible de mettre sur pied une belle équipe de France.

Gaston BENAC.

L'EQUIPE DE FRANCE

L'équipe de France qui matchera l'Ecosse le 1er janvier à Paris, a été constituée de la façon suivante :

Arrière : Chilo (R. C. F.). — Trois-quarts : Jaurréguy (R. C. F.), Lasserre (Bayonne), Dutrey (Perpignan), Serre (Perpignan). — Demis : (ouverture), Billac (Bayonne); (mêlée), Struxiano (Toulouse). — Avants : (Talonneur), Pons (Stade toulousain); (piliers), Sébédio (Béziers); Lubin (Stade toulousain); (2e ligne), Puech (Stade toulousain); Cassayet (Tarbes); (3e ligne), Thierry (R. C. T.); Marchand (Stade poitevin), Laurent (A. bayonnais).

Remplaçants. — Arrière : Cambre (Oloron). — Trois-quarts : Pardo (Bayonne), Crabos (R. C. F.), Rieu (Stade bordelais), Cayrefourq jeune (Tarbes). — Demis : (Ouverture), Guy Fabre (Olympique); (mêlée), Chatelard (R. C. F.). — Avants : (Talonneur), Goujon (Carcassonne); (piliers), Argelès (Perpignan); Mauriat (F. C. de Lyon), Nicolaï (Stade tarbais); (2e ligne), Bissonnier (F. C. de Lyon), Campet (Jean-Macé de Bayonne); (3e ligne), Constant (Perpignan); Guichemerre (Dax), Fernand Forgues (Bayonne).

RUGBY (matches amicaux)

BEGLES. — Biarritz Olympique bat Club Athlétique Béglais par 15 points à zéro.

STADIUM. — Bordeaux-Etudiants-Club et Paris-Université-Club font match nul : zéro à zéro.

SAINT-MANDE. — Rugby-Club Bordelais bat A. S. du Midi par 6 points à 3.

BOUSCAT. — Stade Bordelais (R.) bat S. C. d'Angoulême, par 29 points à zéro.

BAYONNE. — Aviron Bayonnais bat Stade ceste Tarbais par 6 points à 3.

TOULOUSE. — Stade Toulousain bat S. B. U. C. par 6 points à zéro

AGEN. — S. U. Agenais bat A. S. de Limoges par 6 points à 5.

PAU. — S. A. Bordelais bat Section Paloise par 5 points à 3.

DAX. — U. S. Dacquoise bat Section Burdigalienne par 21 points (7 essais) à zéro.

PARIS. — Joinville bat le S. C. U. F. par 6 points (2 essais) à zéro.

PARIS. — L'Olympique bat le Football-Club de Lyon par 20 points à zéro.

AUTRES RESULTATS

ARCACHON. — Wonderland Arcachonnais bat Jeunesse Sportive de Labouheyre, par 3 points à zéro.

LIBOURNE. — U. A. Libournaise bat U. S. Bergeracoise par 7 points (1 essai, 1 drop-goal) à 3 points (1 essai).

A BLAYE. — L'U. S. des Enfants de Blaye (1) a battu le B. E. C (2) par 3 points à zéro.

LA REOLE. — S. C. Réolais bat U. S. Bazadaise par 3 points à zéro.

A TARBES. — Le Stadoceste Tarbais (2) et l'Aviron Bayonnais (2) ont fait match nul.

A MONTAUBAN. — Le Harlequins-Club Toulousain (1) a battu l'U. S. Montalbanaise (2) par 3 points (1 but sur coup franc) à zéro.

A LOURDES. — Le Stade Lourdais (1) a battu le Stade Bagnérais (1) par 12 points (2 essais : Arnaly, Courtade, 1 drop-goal, 1 but à 3 points (1 essai).

A ROYAN. — U. S. Royannaise (1) bat U. S. Saintaise (mixte) par 12 points à 6.

A AGEN. — Le S. U. agenais bat la S. A. Limoges, par 6 points (2 essais), à 5 points (1 essai, 1 but).

A CASTELJALOUX. — Les Cadets de Gascogne (2) ont battu l'U. S. mézinaise (2) par 17 points à 4.

— Les Cadets de Gascogne (3) ont battu l'U. S. grignolaise par 3 points à zéro.

A ALBI. — S. C. Albigeois bat Carcassonne par 6 points à 3.

A AUCH. — F. C. Auscitain (1) bat S. Toulousain (2) par 14 points à 8.

SAINTES. — C. A. Chemins de fer de l'Etat (2) bat Stade rochefortais (2) par 3 points à 0.

A ROCHEFORT. — S. A. Rochefortais (R.) bat U. S. Cognaçaise (R.) par 29 points (9 essais, 1 but) à zéro.

— S. A. Rochefortais (3) bat U. S. des Chemins de fer de Saintes par 9 points (3 essais) à zéro.

A ROCHEFORT. — Equipe du 1er colonial bat équipe du 57e d'infanterie par 4 buts à zéro.

COGNAC. — S. A. rochefortais bat U. S. cognaçaise par 8 points (2 essais, 1 but) à 7 points (1 essai, 1 drop-goal).

Jeu dur et serré. Rochefort, supérieur en trois-quarts, joua cependant trop l'obstruction.

A Cognac, l'équipe joua avec beaucoup d'allant, mais ne fut pas heureuse en attaque, car elle domina nettement en fin de partie.

BRIVE. — Le C. A. Briviste (2) bat Aurillac (1) par 3 points (1 essai) à zéro. Aurillac se retire après 40 minutes.

POITIERS. — Stade poitevin bat Stade nantais U. S. par 6 points à 3.

A PARTHENAY. — S. A. P. (2) bat Saint-Maixent (2) par 27 points à 0.

A GRAULHET. — F. S. C. Graulethois bat S. C. Mazametain (1) par 17 points à 0.

RUGBY (matches officiels)

COTE D'ARGENT (2e série)

LA TESTE. — Stade Langonnais bat U. S. Testerine par 8 points à zéro.

COTE BASQUE (2e série)

HENDAYE. — Amicale Jean-Macé bat Stade Hendayais par 15 points à zéro.

PYRENEES (2e série)

A PAMIERS. — C. S. Appaméen bat Toulouse-Amidonniers par 9 points à 7.

A FOIX. — Stade Fuxien bat U. S. Montesquieu par 11 points à 0.

ASSOCIATION (matches officiels)

CRITERIUM DU MIDI (1re série)

AU JARD-MERIGNAC. — V. G. A. M. (1) bat Tartas (1) par 3 buts à zéro.

(2e série)

V. G. A. M. (Léopards) bat Tartas (2) par forfait.

La Gironde (1) bat Etoile Sportive Bastidienne (1) par 6 buts à zéro.

CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DU SUD-OUEST

BOUSCAT. — Stade Bordelais bat S. A. Bordelais par abandon après incidents.

BENAUGE-PARK. — S. C. de la Bastidienne et Bordeaux-Athlétic-Club font match nul (un but à rien).

STADIUM. — S. A. Bordelais bat C. A. du Moulin-d'Ars par 8 buts à 1.

A ACHARD. — Le S. C. B. (3) et le B. A. C. (3) ont fait match nul.

AU STADIUM. — S. B. U. C. (2) bat S. A. B. (2) par 3 buts à zéro.

AU BOUSCAT. — S. B. U. C. (3) bat S. A. B. (3) par 2 buts à zéro.

A BENAUGE-PARK. — S. C. Bastidienne (2) bat B. A. C. (2) par 6 buts à zéro.

LIGUE DES CHARIERS BORDELAIS (1re série)

A ANGOULEME. — La J. A. d'Angoulême (1) a battu l'U. F. de Barbezieux (1) par 3 buts à 2.

AUTRES RESULTATS

A BENAUGE-PARK. — B. A. C. (4) bat S. C. de la Bastidienne (5) par 3 buts à zéro.

A GRADIGNAN. — Le B. E. C. (3) bat St-Bruno (3) par 3 buts à 2.

A BENAUGE-PARK. — Le S. C. B. (4) a battu les Girondins par 12 buts à zéro.

ARCACHON. — Enfants d'Arcachon et Etoile Sportive de Mont-de-Marsan font match nul; rien de marqué.

AU BOUSCAT. — S. B. U. C. (6) bat B. A. C. (5) par 5 buts à 1.

A PARTHENAY. — Collège de Parthenay et Aiglons de Niort font match nul : zéro à zéro.

BORDEAUX

Elections cantonales

1er canton (Bordeaux-Bouscat-Bruges)

APPEL DE M. GROSSARD

M. Grossard adresse à ses électeurs la proclamation suivante :

« Mes chers concitoyens,

» Merci pour les 3,004 voix qui, triomphant de la lassitude électorale, ont affirmé sur mon nom votre politique républicaine de travail, de sagesse et de progrès.

» Vous vous ferez un point d'honneur, dimanche prochain, de persévérer dans vos suffrages, et votre exemple stimulera les abstentionnistes à sortir de leur torpeur pour accomplir au moins l'acte final de leur devoir civique.

» Vive la République !

» Henri GROSSARD,
» Maire du Bouscat. »

SIXIEME CANTON (Bordeaux-Bègles)

Candidatures Pradet et Laplagne

REMERCIEMENTS AUX ELECTEURS

Chers Concitoyens,

L'imposante majorité que vous venez d'affirmer sur nos deux noms constitue une claire et décisive approbation de la politique de travail, de méthode et d'action que nous jugeons nécessaire d'instaurer dans les Assemblées cantonales.

Seul, un trop grand nombre d'abstentions n'a pas permis la proclamation du vote. Un second tour est donc nécessaire. Dimanche prochain, vous ne sauriez vous abstenir. Vous tiendrez à manifester encore plus clairement votre ardent amour de l'ordre et du progrès dans la paix sociale, la justice, la liberté, la confiance et la tolérance mutuelle.

Vous ne voudrez pas que les beaux résultats qui viennent d'être acquis puissent être compromis.

Avec pleine confiance, nous attendons votre verdict souverain.

Venez tous aux urnes dimanche pour le relèvement matériel du VIe canton (Bordeaux-Bègles), du département et de la France.

Vive Bordeaux-Bègles ! Vive la République !

Gaston PRADET, candidat au Conseil général; Jean LAPLAGNE, candidat au Conseil d'arrondissement.

Comité électoral. — Réunion tous les jours à 17 h. 30, café Gaulois, place des Capucins.

LES DÉCLARATIONS de l'impôt sur le revenu

Depuis la mise en vigueur de l'impôt général sur le revenu, des délais supplémentaires ont été accordés, pour souscrire leurs déclarations, aux personnes empêchées par cas de force majeure de les produire dans les délais prévus par la loi.

Ces délais supplémentaires, dont les contribuables ont bénéficié, soit d'office s'ils étaient mobilisés dans la zone des armées ou s'ils avaient leur domicile dans les régions envahies ou situées dans la zone des opérations militaires, soit dans tout autre cas, sur leur demande, doivent, aux termes des dispositions réglementaires, prendre fin au plus tard trois mois après la cessation des hostilités.

La date de cette cessation ayant été fixée par une loi récente au 24 octobre 1919, il est rappelé aux intéressés que leurs déclarations relatives à l'établissement de l'impôt de chacune des années 1916 à 1919 doivent, s'ils n'ont pas déjà été invités à les produire, parvenir au service des contributions directes le 24 janvier 1920 au plus tard.

Dans le 18e corps

Les officiers-généraux, colonels et fonctionnaires de grade correspondant dont les noms suivent, sont affectés aux commandements et emplois ci-après, dans la 18e région :

Commandant les 18e corps d'armée et région, le général de division d'Armau de Pouydraguin.

Commandant l'artillerie des 18e corps d'armée et région, le général de brigade Marchal.

Directeur de l'intendance, l'intendant militaire Blondel.

Directeur du service de santé, le médecin inspecteur Bergasse.

Commandant par intérim la 35e division d'infanterie et l'ensemble des subdivisions de Saintes, La Rochelle, Libourne et Bordeaux, le général de brigade Mareschal.

Commandant par intérim la 69e brigade et les subdivisions de Saintes, La Rochelle, le colonel d'infanterie Maurel.

Commandant la 70e brigade et les subdivisions de Libourne, Bordeaux, le général de brigade Bordeaux.

Commandant la 36e brigade et les subdivisions de Mont-de-Marsan, Bayonne, Pau et Tarbes, le général de division Cabaud.

Commandant par intérim la 71e brigade et les subdivisions de Mont-de-Marsan et Bayonne, le colonel d'infanterie Varenard de Billy.

Commandant la 72e brigade et les subdivisions de Pau et Tarbes, le général de brigade Renault.

LEGION D'HONNEUR

Est nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Bertin, sous-lieutenant au 144e régiment d'infanterie.

INFANTERIE

Le lieutenant Laplante, du 144e régiment, passe au 148e.

Nos prisonniers en Allemagne

A la suite d'une enquête faite en son temps en Allemagne, nos ennemis ont constaté malicieusement que, sur 500,000 prisonniers français épars dans leurs divers camps, 400,000 n'avaient pas de métier.

Parents, faites apprendre un métier à vos enfants.

Jeunes gens, garçons et filles, apprenez un métier.

Adressez-vous à la Chambre des Métiers de la Gironde, 91, rue Paulin, de 14 à 16 heures. Tous renseignements toujours gratuits.

Le service des eaux

Le maire de la ville de Bordeaux a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'une fissure s'étant produite dans le radier de l'aqueduc d'amenée des eaux de Budos, le service des eaux est dans l'obligation de suspendre pendant quelques jours le service surélevé.

Dans ces circonstances, un pressant appel est fait aux abonnés pour qu'ils veuillent bien, en limitant leur dépense d'eau au strict nécessaire, aider ainsi l'administration à surmonter les difficultés du moment.

Qu'est-elle devenue ?

Mlle Lucie Geolibert, âgée de vingt et un ans, est partie samedi matin, à cinq heures, de chez Mme veuve Léorier, à La Chaye, commune de Mérignac et n'a plus été revue. Voici son signalement. Taille moyenne, cheveux châtains, foncés, yeux marrons; ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Victime de son dévouement

Le gardien de la paix Fauconnier, en voulant secourir une jeune fille sur le point d'être renversée par une auto, dimanche soir, cours de Verdun, a été lui-même heurté par le véhicule et il a reçu une blessure assez sérieuse à la jambe droite.

Le chauffeur a pris la fuite... naturellement !

Un coup de filet

On arrête des compagnons du fameux pickpocket des trams

Au cours d'une visite effectuée, nuitamment, dans une chambre garnie, rue Dalon, 13, l'inspecteur Leyx découvrait deux individus suspects : André V..., âgé de trente-deux ans, jockey, rue du Palais-Gallien, et Georges V..., âgé de vingt-six ans, courtier en vins, de passage à Bordeaux. Une perquisition opérée dans l'appartement, fit découvrir six rossignols, un diamant de vitrier, des clés et un porte-monnaie vide en cuir noir, lequel était dans un tiroir de la table de nuit.

Ce porte-monnaie, — ce détail fut établi plus tard, — appartenait à M. Camard, demeurant cours de l'Yser, à qui il avait été volé, le 7 décembre dernier, par trois malfaiteurs.

Sur une chaise étaient un képi et une veste militaire sans écussons; dans une poche du vêtement, il y avait un petit papier vert sur lequel était tracée, au crayon, l'inscription ci-après : « Jean Baille, rue Judaïque, 200 fr. »

Ce Baille n'est autre que le fameux pickpocket des trams qui réussit à s'évader ces temps derniers alors qu'on le ramenait du cabinet du juge d'instruction au fort du Hâ.

André V... et Georges V... furent mis en état d'arrestation une fois la visite domiciliaire terminée.

La chambre qu'ils occupaient leur avait été momentanément cédée par un amr commun, Marc Muracciole, âgé de vingt-quatre ans, lequel était chez la femme Louise S..., âgée de vingt-cinq ans, rue de Galles, 40.

Les policiers se rendirent à cette adresse et, en présence du couple, une perquisition fut opérée. On trouva, caché sous un linoleum, un titre de rente de 50 francs portant le numéro 1,739,250. On découvrit, en outre, plusieurs boîtes de poudre de riz offertes en cadeau à la jeune femme, par le nommé Rocco, arrêté récemment quai de Bacalan, comme rôdeur nocturne.

Muracciole fut capturé à son tour de même que son amie Louise L..., et tous deux, en compagnie des deux suspects de la rue de Galles, furent envoyés au fort du Hâ, sous l'inculpation d'association de malfaiteurs, recel, vol avec violence et complicité.

Coups de revolver — Coups de couteau

Vers onze heures, dimanche soir, deux individus ont tiré plusieurs coups de revolver chemin Dupuch, à Mérignac. On ignore encore s'ils ont blessé quelqu'un.

A peu près à la même heure, dans le même quartier, le nommé Raoul Matignon, demeurant chemin Sainte-Marie, a été assailli et frappé d'un coup de couteau.

Cette seconde affaire a-t-elle un rapport quelconque avec la première ? C'est ce que la police cherche à établir.

Des démarches sont faites pour le transport de Raoul Matignon, à l'hôpital.

Les plus confortables autos de location sont chez FAULKNER, 30, rue St-Maur. Tél. 3316

HORLOGERIE CHARTIER Fondée en 1850 P. CONJAUD, Sr
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

Informations

Conférence de l'Amistad hispano-francesa

Comme nous l'avions annoncé, une conférence organisée par l'Amistad hispano-francesa, aux Ecoles françaises, a été faite par de R. P. Lhaude, a eu lieu jeudi soir dans la salle des fêtes. Un public très choisi est venu entendre cet orateur remarquable et s'est retiré absolument charmé par son éloquence. Le P. Lhaude avait pris pour sujet : « Les enfants pendant la guerre », et un film très intéressant a été donné à l'appui. M. Remiglio Pepa, dont la voix est si goutée, a terminé la séance par deux chants et a été accompagné au piano par l'excellent musicien Gaston Milner.

Ravitaillement civil

Mardi 16 courant, la municipalité fera dire des oignons, des carottes, des pommes de terre, de la morue, du beurre, des fromages, des pommes, des mandarines, sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons, marché de Lerme, marché de la place Amédée-Larrieu, marché de la place Montaut (entrée rue de l'Ecole) :

Oignons, 0 fr. 50 le kilo; beurre, 2 fr. le quart; pommes de terre, 0 fr. 40 le kilo; fromage à gruyère, fr. 50 le quart; fromage du Cantal, 1 fr. 10 le quart; fromage de Roquefort, 1 fr. 65 le quart; fromage Saint-Nectaire, 1 fr. 30 le quart; pommes, 0 fr. 40 le kilo; mandarines à 0 fr. 15 la pièce ou à 0 fr. 25 les deux.

Placement des démobilisés

L'Office de placement a, en ce moment, un certain nombre de demandes de places qu'il ne peut satisfaire, principalement pour : Comptables, chefs d'entreprise ou d'exploitation, chefs de rayons, représentants, garages d'autos, produits chimiques, construction de voies ferrées, pointeur, caissier, surveillants, greffeur, ingénieurs agronomes, manœuvres, conducteur mécanicien, typographes, coiffeurs, hommes de peine, etc.

Les maisons qui auraient des places disponibles sont instamment priées de vouloir bien le faire savoir au commandant Chapenoire, 144e régiment, Bordeaux, en lui transmettant en même temps les renseignements sur la spécialité désirée, le prix approximatif qu'elles offrent et l'endroit où se trouve la place.

Communications

CHEMINS DE FER

ETAT RIVE DROITS. — Il sera accepté à l'expédition les inscriptions suivantes : Le jeudi 18 décembre, série A, de 1 à 75; le vendredi 19 décembre, série B, de 176 à 325; le samedi 20 décembre, série C, de 1 à 100.

En raison de la limitation de poids actuellement imposée, les inscriptions de la série C ne seront reçues que jusqu'à concurrence de 1,000 kilos par expédition, et elles seront néanmoins considérées comme entièrement satisfaites.

ETAT (ANCIEN OUEST). — La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) rappelle aux expéditeurs qu'elle refusera toutes les expéditions, même celles de petit détail, à destination des gares comprises à l'intérieur du périmètre de la grande ceinture de Paris, à l'exception des bestiaux, denrées périssables, blés et farines, charbons, essences et pétroles, programmes des régions libérées par trains complets.

MIDI. — La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le mercredi 17 décembre courant les expéditions à destination du Midi seulement, sauf celles à destination de Toulouse et ses au-delà inscrits dans le groupe II, du n. 961 au n. 1,010; dans le groupe III, du n. 1,751 au n. 1,870.

Les expéditions de fûts vides seront appelées en temps voulu par la gare de Briesne.

ORLEANS. — La gare de Bordeaux-Bastide acceptera, les 16, 17 et 18 décembre, les marchandises à destination de Toulouse et ses au-delà inscrits dans le groupe II, du n. 961 au n. 1,010; le service des eaux est dans l'obligation de suspendre pendant quelques jours le service surélevé.

Dans ces circonstances, un pressant app